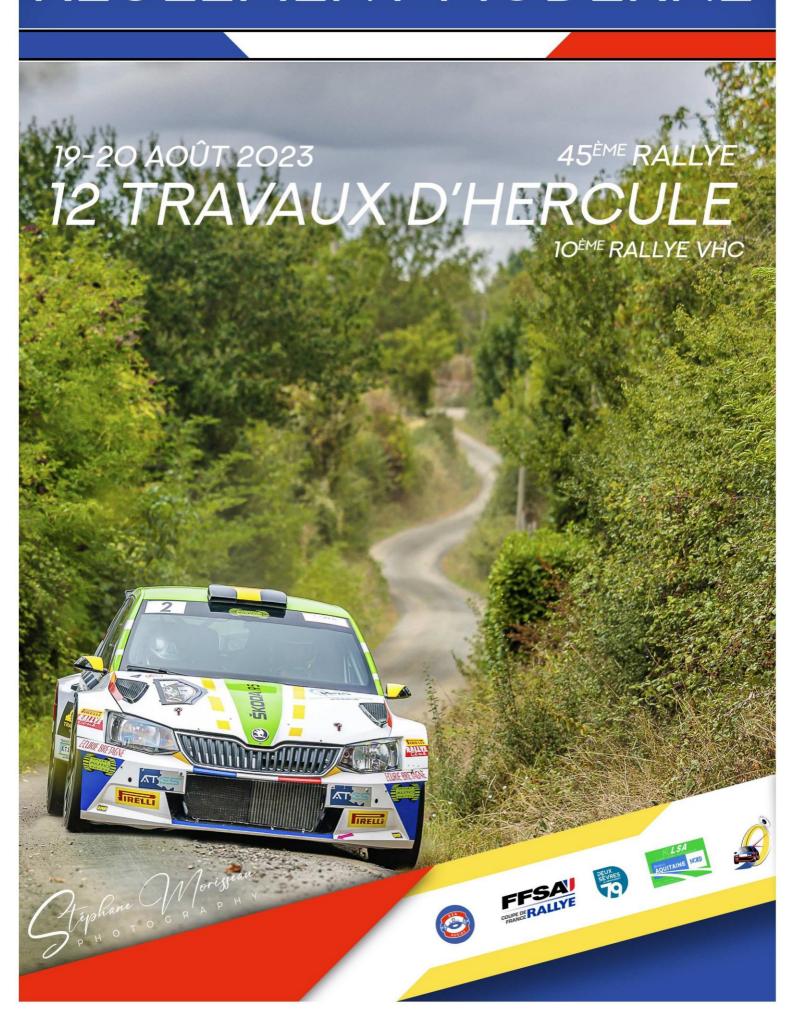
# RÉGLEMENT MODERNE





# REGLEMENT RALLYE REGIONAL DES 12 TRAVAUX D'HERCULE

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

# **PROGRAMME - HORAIRES**

Parution du règlement : Dès l'obtention du visa

Ouverture des engagements : Dès la parution du règlement

Clôture des engagements : Lundi 7 août 2023

Parution du carnet d'itinéraire : Samedi 19 août 2023 de 9 h à 12 h

Lieu: Préau Ecole de Cherveux

Samedi 19 août 2023 de 13 h 30 à 18 h Lieu : Boulodrome de Champdeniers

Dates et heures des reconnaissances : Samedi 19 août 2023 de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Vérifications administratives le : Samedi 19 août 2023 de 9 h à 12h

Lieu: Préau Ecole de Cherveux

Samedi 19 aout 2023 de 13h30 à 18h

Lieu: Boulodrome de Champdeniers

Vérifications techniques le Samedi 19 août 2023 de 13 h 30 à 18 h 45

Lieu: Boulodrome de Champdeniers

Heure de mise en place du parc de départ le : Samedi 19 août 2023 à 14 h 30

Lieu : Ancien Stade de Cherveux

1ère réunion des Commissaires Sportifs le : Samedi 19 août 2023 à 17 h

Lieu : Mairie de Cherveux

Publication des équipages admis au départ le : Samedi 19 août 2023 à 20 h

Lieu: Ancien Stade de Cherveux

Publication des heures et ordres de départ le : Samedi 19 août 2023 à 20 h

Lieu : Ancien Stade de Cherveux

Départ de : Dimanche 20 août 2023 à 7 h 50 Ancien Stade de Cherveux

Publication des résultats partiels à l'entrée du Parc de Regroupement à Cherveux

Arrivée : Dimanche 20 août à l'Ancien Stade de Cherveux à partir de 16h27

Vérification finale : Garage Lizot

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

Publication des résultats du rallye le : Dimanche 20 août 2023 au plus tard ½ heure après l'arrivée du

dernier concurrent Ancien stade de Cherveux

Tableau d'affichage Officiel exclusivement Dématérialisé – Application Sportity et Chronolive

Remise des prix le : Dimanche 20 août 2023 à 19 h à Cherveux

# **ARTICLE 1P. ORGANISATION**

L'Association Sportive Automobile AUGIAS organise le 19 et 20 août 2023 en qualité d'organisateur administratif.

# « 45ème RALLYE REGIONAL DES 12 TRAVAUX D'HERCULE »

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Nouvelle Aquitaine Nord le 04/05/2023 sous le numéro 16/2023 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 350 en date du 04/05/2023

### Comité d'Organisation

Président: Arnaud CAIRAULT

Vice-Présidents : Magali SUIRE et Jean Marie Carof

Secrétaire : Amélie LEGAY Trésorier : Matthieu BONNAUD

Secrétariat du Rallye, Adresse : Julie BIZARD 6 chemin du champ du moulin 79220 ROUVRE

Permanence du Rallye:

De l'ouverture des engagements jusqu'au 19 août 2023 : Julie BIZARD 6 chemin du champ du moulin 79220 ROUVRE

Tel: 06.30.32.19.31 - Mail: julie.bizard@laposte.net

Samedi 19 et dimanche 20 août 2023 : Mairie de Cherveux Tel : 05.49.75.01.77

# Organisateur technique

Nom : Rallye Angélique Chambrille

Adresse: 12 rue Joseph Cugnot 79000 NIORT

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA

#### 1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. Dominique JOUBERT	Licence n°14860	11/06
Commissaires Sportifs	Mme Catherine CONDEMIN	IE Licence n°56617	10/18
	M. Gilles CHABERNAUD	Licence n°13554	11/01
Directeur de Course	M. Michel LAROULANDIE	Licence n°8495	10/18
Directeurs de Course Adjoints délégués aux ES	M. Laurent TEILLARD	Licence n°10182	10/04
	M. Jean Luc PAGE	Licence n°4727	15/07
Adjoints à la Direction de Course délégués aux ES	M. Jean Louis MINEUR	Licence n°29169	12/09
	M. Jean Marie CAROF	Licence n°203852	11/01
Commissaire Technique responsable	M. Jean Luc PHELIPPEAU	Licence n°9060	10/18
Commissaires Techniques adjoints	M. Eric GAUTHIER	Licence n°196863	10/15
	M. Sébastien BLANCHARD	Licence n°214917	11/10
	M. Luc GOURDON	Licence n°163936	12/02
	M. Ghislain RATEL	Licence n°181601	12/02
	M. Romain TIPHAINE	Licence n°155300	12/01
Médecin chef	M. Jean François BILLES	Licence n°13557	10/04
Chargés des relations avec les concurrents	M. Henri Louis LE GUELLAU	JT Licence n°5555	11/04
	M. Fernand KAMP	Licence n°50053	11/10
Chargé des relations avec la presse	M. Jean Paul BIZARD	Licence n°7949	11/01
Chronométreurs	M. Olivier LAMBERT	Licence n°308406	11/06
	M. Laurent LAPOUGE	Licence n°24305	11/01
	M. Benoît CHEVESSIER	Licence n°181287	15/07
	M. Vincent SOULISSE	Licence n°6477	11/04
Classement	M. Matthieu BONNAUD	Licence n°41131	11/01
Speaker	M. Jean Paul BIZARD	Licence n°7949	11/01

# 1.2 P. ELIGIBILITE

Le 45<sup>ème</sup> Rallye des 12 Travaux d'Hercule compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes Coefficient 2
- Le Championnat des Rallyes de la Ligue Nouvelle Aquitaine Nord

- Le Challenge des Notes d'Or

#### 1.3 P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications techniques.

# **ARTICLE 2P. ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA

# ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

- **3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 45<sup>ème</sup> Rallye Régional des 12 Travaux d'Hercule doit :
- soit se rendre sur le site https://engagement.ffsa.org La feuille imprimée doit impérativement etre expédiée avec le montant d'engagement (chèque) sauf si règlement effectué par virement
- ou adresser à Julie BIZARD 6 chemin du champ du moulin 79220 ROUVRE

(cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 7 août 2023.

**3.1.10P.** Compte tenu du Rallye Régional VHC le nombre des engagés pour les deux rallyes est fixé à 140 voitures maximum

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 250 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 500 € (x 2)
- le montant sera de 225 € pour les membres de l'association Rallye Angélique Chambrille

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ de la compétition, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée. La retenue sera :

- de 30 % pour les demandes reçues 8 jours et plus avant la compétition,
- de 50 % pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

# **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

#### 4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée exclusivement au parc d'assistance de CHERVEUX

# ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

# 5.1 P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

#### 5.2 P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

### ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

#### 6.1 P. DESCRIPTION

Le 45<sup>ème</sup> Rallye Régional des 12 Travaux d'Hercule représente un parcours de

Aller-Retour Verifs: 24.50 km et le dimanche: 97.39 km.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.960 km.

Les épreuves spéciales sont : ES 1-3-5 Cherveux 8.400 km

ES 2 – 4 Champeaux 7.380 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

#### 6.2 P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

Le Samedi 19 août 2023 de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H

# ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Le départ sera donné après les VHC dans l'ordre croissant des numéros, puis dans l'ordre du classement de la 1<sup>ère</sup> épreuve chronométrée pour le départ de la deuxième et troisième section.

### **ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL**

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

# **ARTICLE 9P. CLASSEMENTS**

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

# **ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES**

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

<u>Coupes</u>: au minimum 2 coupes par équipage aux 3 premiers scratch, 2 coupes au 1<sup>er</sup> de classe, 2 coupes au 1<sup>er</sup> équipage féminin

**Commissaires**: 3 coupes par tirage au sort + lot souvenir

La remise des prix se déroulera le Dimanche 20 Août 2023 à 19h à CHERVEUX – près du parc fermé, ancien stade des sports.

### 45ème RALLYE REGIONAL DES 12 TRAVAUX D'HERCULE



#### ITINERAIRE et CONTROLES

Etape 0 19/08/2023

СН	Lieux	ES	Liaison	Total		
CH 00	Sortie Vérifs		0,00	0,00	0h30	13h30
СН0	Entrée Parc Fermé		13,00	13,00		14h00
	Total Etape 0		13,00	13,00		0,00%

Etape 1 20/08/2023 Lever du soleil à 07h06

СН	Lieux	ES	Liaison	Total			
ES		Distance	Distance	DISTANCE	T.I.	1ère voit	
	Départ Etape 1						
CH 0	Sortie Parc Fermé - Entrée Assistance (Ancien Stade Cherveux)		0,15	0,15	0h20	07h50	
СН0А	Sortie Parc Assistance		0,15	0,30		08h10	
CH1	Goguelais		2,47	2,77	0h20	08h22	
ES 1	Cherveux	8,40				08h25	
CH 2	Montplaisir		8,12		0h35	08h52	
ES 2	Champdeniers	7,38				08h55	
CH 2A	Entrée Parc Regroupement (Ancien Stade Cherveux)		11,55	27,33	0h20	09h30	
	Total 1ère Section	15,78	22,44	38,22			
CH 2B	Sortie Parc Regroupement - Entrée Parc Assistance		0,15	0,15		11h47	
CH 2C	Sortie Parc Assistance		0,15	0,30	0h30	12h17	5
СНЗ	Goguelais		2,47	2,77	0h15	12h29	c t
ES 3	Cherveux	8,40				12h32	i
CH 4	Montplaisir		8,12		0h30	12h59	r
ES 4	Champdeniers	7,38				13h02	2
CH 4A	Entrée Parc Regroupement (Ancien Stade Cherveux)		11,55	27,33	0h20	13h37	
	Total 2ème Section	15,78	22,44	38,22			
CH 4B	Sortie Parc Regroupement - Entrée Parc Assistance		0,15	0,15		15h12	S
CH 4C	Sortie Parc Assistance		0,15	0,30	0h30	15h42	c
CH5	Goguelais		2,47	2,77	0h15	15h54	i
ES 5	Cherveux	8,40				15h57	r
CH 5A	Parc Fermé (Ancien Stade de Cherveux)		10,68	19,08	0h20	16h27	3

 Total Etape 1
 39,96
 58,33
 98,29
 40,66%

 Coucher du soleil à 21h03



Françoise et Philippe FOURNIER 447 Avenue de Paris 79000 Niort

☎ 05 49 33 33 22 www.atholhotel.com

